

- \* le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental;
- \* l'élaboration de politiques concernant le financement de l'innovation.

Je peux déjà affirmer que nous partageons certaines valeurs fondamentales quand nous abordons ces questions.

Nous convenons, par exemple, du fait que l'industrie doit assumer elle-même sa viabilité financière. Nous reconnaissons tous que l'aérospatiale déploie des efforts importants pour demeurer concurrentielle.

Personne n'oserait nier que cette industrie internationale est fortement subventionnée par les gouvernements. Pour sa part, le gouvernement du Canada doit donc continuer à jouer un rôle important pour que le pays conserve sa place au niveau international.

J'espère que nous pourrons, en abordant les principales préoccupations de votre industrie, discuter des défis auxquels fera face toute l'économie canadienne au cours des prochaines années.

Ces défis influent sur votre capacité de soutenir la concurrence. Ils sont liés à votre capacité de trouver des employés qualifiés et d'établir des consortiums de recherche. Ils sont indissociables de votre capacité de pénétrer sur les marchés internationaux et de trouver des capitaux pour financer l'expansion de vos usines.

Ces défis touchent toutes les industries canadiennes.

Permettez-moi d'en discuter à la lumière des conclusions du *World Competitiveness Report*, publié par le Forum économique mondial, organisme dont le siège est à Genève et qui classe, chaque année, les 24 pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) en fonction de leur compétitivité sur les marchés mondiaux.

En 1984, avant que le programme fédéral *Pour un renouveau économique* ne commence à donner des résultats tangibles, le Canada occupait le onzième rang. Ce programme, au cœur de la politique du gouvernement depuis 1984, est toujours en vigueur aujourd'hui.

Ce programme comprend des mesures de réduction du déficit, de déréglementation et de privatisation de plus de vingt sociétés d'État. Il prévoit également la modernisation et la simplification des lois canadiennes sur la propriété intellectuelle. Le programme inclut des mesures audacieuses et